

M. l'abbé Lecot annonce que désireux de s'associer au mouvement qui il y a quelques années a porté l'administration municipale, à donner à certaines de ses rues les noms d'illustres compiégnois, quelques habitants de la paroisse Saint-Antoine désirent faire revivre le nom du cardinal d'Ailly, dans l'église où ses parents avaient fait élever une chapelle, et qu'ils se proposent de lui ériger un monument. Il prie la Société de vouloir bien accorder son concours à ce projet, et de choisir dans son sein une commission chargée d'étudier quel devrait être le caractère de ce monument, buste, médaillon, tablette, etc., et d'en dresser le plan. La Société, heureuse de s'associer à la manifestation que M. le curé de Saint-Antoine a l'intention de faire en faveur du cardinal d'Ailly, dont M. Aubrelisque a retracé la vie dans le premier fascicule de ses publications, nomme une commission composée de MM. de Bicquilly, Aubrelisque, Laffolye, Lecot et Sorel.

M. Demonchy présente un résumé sommaire de la situation financière, et demande à la Société de compléter la commission des finances, en nommant un membre en remplacement de M. Scoté, auquel sa nomination à Clermont ne permet plus de faire partie du bureau, d'une manière active. La Société nomme M. d'Espériers membre de la commission.

M. du Lac donne lecture d'un rapport qu'il a rédigé sur la récente publication de M. le comte Coustant d'Yanville, intitulée la Chambre des Comptes de Paris (1). Après avoir rapidement retracé l'histoire de cette institution, il insiste particulièrement sur l'intérêt qu'offre cette publication au point de vue local.

« En parcourant ces intéressants documents, j'ai remarqué avec plaisir, dit M. du Lac, plusieurs noms appartenant à nos provinces. Parmi ceux des premiers présidents, celui de

(1) *Lyon, Perrin, 1866-74, in-4.*

Jean de Clermont de Nesles, seigneur d'Offémont en 1342, ceux de Jean de Marigny (1343), et d'Eustache de Laistre (1409), tous deux évêques de Beauvais, de Jean de Mailly, évêque de Noyon (1418), et de Guillaume de Champeaux, évêque de Laon. (1421). »

« Parmi les présidents et autres officiers, on trouve les noms de Foulques, évêque de Noyon (1317), puis ceux de Soyecourt (1338), de Coignièrès, seigneur de Saintines, d'Enguerrand de Coucy, de Robert de Bar, comte de Marle et de Soissons (1413), de Jean de Hangest, maître des comptes en 1346, de Robert de Loris, seigneur d'Ermenonville, de Jean de Hacqueville, seigneur d'Attichy, de Nicolas et Jean-Baptiste le Féron. »

« Enfin beaucoup plus récemment, les Coquebert de Montbret, de Hémans de Ladouis, d'Haudicourt, Héricart de Thury, de Louvencourt, Danré de Salency, Coustant d'Yanville. »

M. le général Morin, membre honoraire de la Société développe les idées précédemment émises par lui, dans une note présentée à l'Institut, au sujet des appareils de chauffage et de ventilation employés par les Romains pour les thermes à air chaud.

C'est d'après les fouilles faites dans la forêt de Compiègne et notamment à Champlieu et à la Carrière du Roi, que le général Morin a réuni les éléments de sa découverte. Contrairement à ce qui avait généralement été admis jusqu'ici, il établit que dans les thermes romains, le chauffage du sol des étuves ne pouvait être dû qu'à un courant continu de fumée et de gaz chauds, qui s'établissait au-dessous, et non à l'action directe du foyer, qui était d'ailleurs réservée pour les chaudières (1).

(1) Ce mémoire est imprimé dans ce volume, page 105 et suivantes.